

INTERPELLATION

Auteur AdG/LA, par Didier Fournier, Sonia Z'graggen, Madeline Heiniger et German Eyer
Objet Troubles infantiles: méconnaissance et/ou vision obsolète du chef du DFS?
Date 18.12.2014
Numéro 3.0168

Dans le cadre de l'émission «En ligne directe» de la RTS du 11 novembre 2014, le chef du DFS s'est à nouveau fait remarquer par des propos peu amènes à l'endroit d'enfants en grande difficulté, de leur famille et des spécialistes les accompagnant.

Sur le thème «Faut-il craindre une médicalisation de l'école?», divers troubles de l'apprentissage et du comportement sont évoqués tels que la dysphasie, la dysorthographe, la dyslexie, la dyscalculie, l'hyperactivité, le haut potentiel... A l'évidence, ces troubles ne relèvent aucunement de la maladie, du manque d'éducation ou d'un environnement défavorable, ce que semble ignorer le chef du DFS.

Selon lui, il s'agit de «nouvelles maladies (...) dont on ne parlait pas dans le temps» et dont «les sources de dysfonctionnements sont souvent à trouver dans la situation familiale désolante». Il ajoute entre autre que «Le problème est qu'on a des classes de plus en plus hétérogènes et de moins en moins bien socialisées, donc un échec patent des familles à la base, avec des familles dans un état de délabrement avancé».

Concernant les professionnels, il ne faut pas «qu'au premier toussotement, on envoie déjà l'enfant chez le logopédiste, mais la dérive elle est là». Par ailleurs, aller chez un spécialiste est, toujours selon lui, «un mauvais message donné à l'enfant (...) il y a un moment où l'enfant doit apprendre à se prendre en charge lui-même».

Avec ces quelques exemples, le chef du DFS semble banaliser, remettre en doute l'existence de ces troubles infantiles, la compétence des parents et la nécessité des spécialistes. Ses propos ont d'ailleurs suscité des réactions citoyennes, dont celle de Mme Monique Luisier qui a écrit au Gouvernement et au Parlement le 10 décembre dernier.

Conclusion

- Quelles réponses le chef du DFS lui a-t-il apportées?
- Quelles sont ses connaissances quant aux troubles infantiles?
- Comment considère-t-il ces spécialistes et experts reconnus en la matière?
- Veut-il ignorer les progrès scientifiques et supprimer des prestations éprouvées?
- A-t-il conscience de blesser enfants, parents et spécialistes concernés par ses propos erronés?